

Marche Repas

Le comité des fêtes vous propose sa marche-repas

le dimanche 12 juin

Au programme: Marche de 7 ou 14 km (environ)
Repas à partir de 12h30 **impérativement**
(uniquement sur réservation)

Organisation:

- Pour les marcheurs, rendez-vous à partir de 9h00 sur la place de la fête en fonction de votre rythme de marche.

- Un point ravitaillement est prévu de 9h00 à 11h30 à mi-parcours. Au-delà de cet horaire, il n'y aura plus de ravitaillement. Vous pouvez prévoir un en-cas dans votre sac à dos.

- Vous pouvez marcher sans prendre le repas, Prendre le repas sans marcher ou pour les plus audacieux marcher et prendre le repas.

Coupon réponse à retourner **avant le 4 juin à**

Mme Blaising E 163 rue des primevères
88390 Darnieulles
07 78 35 56 10

Madame, Monsieur

Numéro de téléphone

oui non
participent à la marche de 7 km personnes

14 km personnes

participent au repas: Adultesx 12 € =
Enfants (- de 12 ans)x 6 € =

Total: =€

Menu : Apéritif (kir offert ou bière à 1€), viande, frites, fromage, glace, café.

Rôti de porc		Rôti de dindonneau	
Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
.....

Votre réservation sera prise en compte dès réception de votre règlement à l'ordre du comité des fêtes. Merci



VIDE-GRENIER DE DARNIEULLES

Inscription à renvoyer

Organisé par le comité des fêtes le dimanche **26 juin 2022**
de 7h00 à 18h00 rue d'EPINAL.
(Uniquement pour les non - professionnels).

Renseignements et réservations : Mr CHENNOUF Youssef au
03-29-31-10-61 entre 18h00 et 20h00
ou sur nathaliechennouf@orange.fr

2 € le mètre, 4 mètres minimum (longueur moyenne d'un véhicule).

Nom : Prénom

Domicile

Tél. fixe :

Portable :

Je souhaite réserver : Mètre(s) X 2 € = euros.

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné M/Mme/Mlle..... déclare
sur l'honneur ma non participation à deux autres manifestations de même
nature au cours de l'année civile.

Fait à :, le

Signature (obligatoire) :

Pas d'inscription en mairie
Aucun remboursement ne sera effectué

VIDE-GRENIER DE DARNIEULLES

conditions générales (à conserver)

- Cette réservation, complétée, sera prise en compte si elle est accompagnée **obligatoirement** :
d'une photocopie lisible de la carte d'identité (recto/verso)
et du règlement à l'ordre du comité des fêtes
retournée à : Mr CHENNOUF Youssef
72 Rue des Primevères
88 390 DARNIEULLES
- **Pour une question d'organisation, merci de ne pas déposer votre inscription en mairie.**
- La zone d'installation démarre de la salle polyvalente
- Installation à partir de 6h00
- **Les exposants s'engagent à ne pas dépasser et à respecter les emplacements qui leur sont réservés et délimités au sol.**
- Deux sacs poubelle seront fournis à l'arrivée des exposants.
- **Un seul véhicule peut rester stationné proche de l'emplacement.**
- La vente de boissons, de sandwiches et autre nourriture est réservée uniquement au comité des fêtes de Darnieulles.
- Le comité des fêtes rappelle que chaque exposant est responsable, vis-à-vis du public et des autorités, de l'origine des marchandises présentées.
- **Nous faisons appel à votre civisme et votre compréhension pour restituer votre emplacement vide de tout déchets et invendus. Nous ne ramassons pas vos sacs poubelle. Merci de les emporter à votre départ.**
- Buvette et repas sur place.
Date limite d'inscription le 24 juin 2022